

10/01/2019 : Paquet mobilité : deux années de perdues – Renaud Muselier (LR, PPE, Fr)

Les membres de la commission « Transports » du Parlement européen ont une nouvelle fois rejeté deux des trois règlements du paquet mobilité qui constitue le volet social des règles du transport routier en Europe.

Pour Renaud Muselier, « c'est une très mauvaise nouvelle pour le secteur routier français et européen ».

« Nous venons de perdre deux ans à négocier des textes qui n'ont abouti à rien. C'est une très mauvaise nouvelle pour notre marché et nos chauffeurs routiers français.

Nous continuerons à subir de plein fouet la concurrence déloyale sur notre territoire car le Groupe ENL a fait chuter les textes en ne participant pas aux votes permettant l'application totale des dispositions de la directive du détachement des travailleurs au secteur routier. Défenseur des travailleurs à Paris, mais fossoyeurs de leurs intérêts à Bruxelles !

Seul point de réjouissance: nous avons fait adopter des règles plus strictes d'encadrement du cabotage ce qui protégera davantage notre marché. Malheureusement, la question épineuse de l'interdiction du repos en cabine des chauffeurs routiers n'est toujours pas réglée. »